



DEVENIR-AVIATEUR



Étudiant ou jeune diplômé,
l'armée de l'Air et de l'Espace vous propose
une première expérience professionnelle.

VOLONTAIRE ASPIRANT – Responsable en communication

Poste 2024 - Spécialité 3742

Unité d'affectation :

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

Paris – École Militaire

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Sous l'autorité de la Direction des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace (DRHAAE) et plus particulièrement du centre régional de recrutement Air (C2RA), le Bureau Air et Espace du centre d'information et de recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Paris est chargé de mettre en œuvre la politique de recrutement de l'armée de l'Air et de l'Espace au profit des candidats parisiens (*officiers, sous-officiers et militaires techniciens de l'air*).

POSTE

Vous êtes chargé :

- De mettre en œuvre la politique de communication de l'armée de l'Air et de l'Espace et du bureau recrutement ;
- De définir et mettre en place la stratégie de communication et la ligne éditoriale du Bureau Air et Espace du CIRFA de Paris mais aussi de la région IDF afin de recruter les futurs Aviatrices & Aviateurs ;
- Community Management :
 - De créer des contenus pour les réseaux sociaux (vidéos / visuels / etc.) afin de mettre en valeur l'univers de l'AAE au grand public ;
 - De rédiger de posts pour les réseaux sociaux ;
 - D'élaborer des Newsletters ;
 - De gérer l'activité quotidienne des comptes Instagram de la région IDF, Facebook du CIRFA Air Paris et LinkedIn ;
 - D'organiser, de tourner et de monter des vidéos.
- De suivre les KPI's (indicateurs clés performance) afin d'adapter la stratégie de contenu ;
- D'enregistrer et de participer à des salons et des forums de recrutement.

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la **nationalité française** ;
- Vous êtes âgé de **26 ans au plus**.

DIPLÔME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **BAC+2** dans le **domaine** de la **communication**, du **marketing** ou du **journalisme**.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous justifiez d'une bonne connaissance des réseaux sociaux ;
- Vous attestez de compétences managériales et rédactionnelles.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous êtes curieux ;
- Vous êtes force de proposition ;
- Vous avez un véritable esprit de créativité ;
- Vous êtes actif sur les réseaux sociaux et suivez les tendances.

ÊTRE VOLONTAIRE ASPIRANT ?

Dès votre **BAC+2**, les jeunes de 17 ans à moins de 26 ans peuvent s'engager dans l'armée de l'Air et de l'Espace en tant qu'Aviateur ou Aviatrice.

Cette **première expérience professionnelle** permet de **découvrir** durant **une année** les **nombreux métiers** de l'armée de l'Air et de l'Espace et offre la possibilité de **vivre une expérience utile** avant un engagement plus long (contrat d'officier sous contrat).

Les contrats de volontariat sont rémunérés.

Être militaire et Aviateur, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer **complet** dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air).
Liste des CIRFA sur devenir-aviateur.fr

SÉLECTION

Outre le dossier de candidature, la sélection comprend des **tests psychotechniques**, des **épreuves sportives**, une **visite médicale** et un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Contrat de 12 mois, renouvelable, sous statut de volontaire aspirant (VASP).
Possibilité d'évoluer en tant qu'officier sous contrat au bout d'un an de service.

FORMATION

Formation militaire de 5 semaines à l'Escadron de formation au cursus court (EFCC) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE* / AVANTAGES

- ~ **678 €** jusqu'à la formation militaire initiale (FMI), puis **910 € avant retenue pour pension** ;
- L'**hébergement** et la **restauration** peuvent être proposés sur base aérienne à titre **gratuit** ;
- La tenue est fournie ;
- Vous pouvez également prétendre à la **prime d'activité** délivrée par la CAF en fonction de ses ressources ;
- Avantage carte SNCF : **-75% pour ses déplacements personnels** ;
- **25 jours de congés** par an.

*À titre indicatif. Données non contractuelles.